

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 250

Artikel: Entre la Suisse et le Brésil : des relations commerciales de rêve

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre la Suisse et le Brésil, des relations commerciales de rêve

Plus de deux cents sociétés suisses présentent leurs produits à la Foire industrielle suisse de Sao Paulo, du 22 novembre au 2 décembre. Cette exposition est, dans le genre, la plus grande jamais réalisée par la Suisse à l'étranger. Mais ce n'est pas seulement sa taille qui lui donne son importance. C'est avant tout sa signification politique. En effet, cette Expo doit être un tournant dans les relations du capitalisme helvétique, et du pouvoir politique qui le soutient, avec les pays en voie de développement. Qu'en on juge !

Egalité des échanges commerciaux

On sait que les exportations de produits suisses vers le Brésil ont cru ces dernières années (sous la dictature qui y règne) beaucoup plus rapidement que les importations de produits brésiliens chez nous¹. D'où une considérable aggravation de l'inégalité des échanges commerciaux.

A l'occasion de l'expo de Sao Paulo, les ténors de notre économie, de concert avec nos autorités fédérales, annonceront leur volonté de mettre un terme à cette exploitation par une augmentation du volume des achats de produits brésiliens et, si cette mesure est insuffisante, par un don compensatoire destiné aux populations particulièrement déshéritées du nord-est brésilien. De plus, une étude détaillée des prix des produits échangés sera entreprise, sur la base de la quantité de travail investie notamment, de façon à éviter le maintien de prix injustes fondés sur le contrôle du commerce international par les « pays riches ». Un point final donc à la politique des sociétés suisses traditionnellement satisfaites de créer des emplois nouveaux par l'imposition de leur tech-

nologie dans les pays du tiers monde, et des « effets multiplicateurs » de leurs infusions d'argent dans des économies sous-développées.

Des investissements pour le peuple

Sur la même lancée, une réorientation de la politique d'investissement sera annoncée.

Abandonnant son implantation dans les régions proches de Sao Paulo et de Rio, Nestlé créera ses nouvelles unités de production dans le nord-est. Un réseau de vente serré y sera mis en place dans les zones les plus pauvres. De même Brown-Boveri cherchera, non plus à profiter de l'expansion de l'industrie automobile pour privilégiés, mais développera au contraire la fabrication de turbines et de machines pour l'intérieur du pays. Ces équipements seront vendus principalement aux coopératives paysannes et aux petites industries, plutôt qu'aux grands latifundistes et à la grande industrie dépendante des monopoles internationaux. De même, Hoffmann-La Roche mettra en sourdine sa production de valium et de librium destinée aux malades nerveux du monde occidental et de la bourgeoisie brésilienne pour concentrer ses efforts dans la lutte contre la schistosomatose, la maladie de Chagas, la tuberculose et d'autres épidémies qui sévissent dans les régions démunies.

Faut-il citer d'autres exemples ? Holderbank et Eternit veilleront à ce que leur production serve à 80 % à la construction d'habitations populaires. Bally (Cortume Carioca) passera commande de son cuir aux petits éleveurs, délaissant les grandes propriétés.

Reste le cas d'Alusuisse, qui a de bonnes intentions, mais ne sait comment les concrétiser. Cette entreprise, traditionnellement embarquée du mauvais côté (voir l'Afrique du Sud, les conditions de son implantation en Australie, son enthousiasme

pour le Brésil des militaires) a du mal à se réorienter. Mais avec l'aide du Conseil fédéral et du Vorort, tout devrait bien tourner...

De grands changements seront aussi annoncés dans les rapports avec les travailleurs brésiliens. Ainsi Brown-Boveri avouera avoir profité de

Dans leur ouvrage paru cette année, « Les investissements industriels suisses au Brésil », Ch. Iffland et A. Stettler montrent que 85 % des investissements industriels suisses ont été réalisés par quatorze grandes firmes. Celles-ci sont, dans l'ordre chronologique de leur implantation au Brésil en tant que sociétés productrices :

1. Nestlé (1921).
2. Bally (1925) sous le nom de Cortume Carioca.
3. Hoffmann-La Roche (1931).
4. Ciba (1935).
5. Geigy (1938).
6. Eternit do Brasil (1941).
7. Sandoz (1948).
8. Wander (1948).
9. Brown-Boveri (1952).
10. Holderbank (1953).
11. Sulzer (1954).
12. Alusuisse (1957).
13. Sprecher et Schuh (1960).
14. Maschinenfabrik Oerlikon (1966).

l'abolition par la dictature de la loi protégeant les travailleurs contre les licenciements (1969 : 800 ouvriers BBC sont licenciés, sur un total de 2500. Pour cause de réorganisation...) et toutes les sociétés suisses installées au Brésil garantiront à leurs employés la stabilité de l'emploi.

Une politique sociale

Un fonds commun sera créé pour faire face aux situations difficiles. Les crédits alloués par la Confédération au titre de garantie aux investissements suisses à l'étranger seront affectés à ce fonds. Les salaires, en particulier le salaire minimum, seront relevés dans toutes les entreprises suisses

¹ Importations de produits brésiliens en Suisse. En 1964 : 76,6 millions de francs ; 1972 : 181,6 millions.
Exportations de produits suisses vers le Brésil. En 1964 : 96,3 millions ; en 1972 : 376,8 millions.

au Brésil, et une progression sera prévue pour rattraper, en termes réels, les salaires suisses au bout de quinze ans. Même traitement pour les autres contributions sociales: l'assistance médicale, les pensions, notamment.

Jusqu'aux transferts de bénéficiaires et aux dividendes versés aux actionnaires qui seront volontairement supprimés (les milieux d'affaires comptent sur le soutien des Eglises pour faire avaler la pilule aux actionnaires helvétiques).

Solidarité avec les militants du peuple

Les directions des entreprises suisses feront discrètement connaître au gouvernement brésilien leur réprobation absolue face aux tortures, aux assassinats policiers, par exemple, perpétrés hier et aujourd'hui encore.

Elles demanderont la libération immédiate des prisonniers politiques. Elles financeront les campagnes d'Amnesty International, du Comité de solidarité avec le peuple brésilien. Elles afficheront dans toutes les usines et centres de vente les appels à la solidarité avec les victimes de la répression (la photo du leader paysan, Manuel da Conceição, apparaîtra dans tous les bureaux directoriaux et les halls de production).

Enfin, les présidents des conseils d'administration signeront collectivement et solennellement, à la clôture de l'exposition de Sao Paulo, l'appel en faveur de Paulo Wright et de ses camarades arrêtés en septembre en même temps que lui.

Si vous n'y croyez pas...

... c'est que vous n'avez pas confiance dans le capitalisme helvétique, c'est que vous avez compris quel est le rôle exact des entreprises suisses implantées au Brésil.

Pour plus d'informations, visitez la « contre-exposition pour le peuple », organisée à Genève par le Comité de solidarité avec le peuple brésilien (Maison de quartier, rue Sainte-Clotilde, Jonction).

GENÈVE

Fonds privés pour les écoles publiques

Les dessins grimpent le long des murs. Au fond de la salle un immense soleil éclabousse de son or la paroi grise. Les grandes fenêtres sont parsemées de petits vitraux de papier colorés, de collages transparents et, sur une grande table, à côté des paniers de jonc, les statuettes de terre attendent sagement la dernière couche de vernis qui fixera leurs couleurs. Nombreuses sont ainsi les classes enfantines qui ressemblent aujourd'hui à de vrais ateliers de travaux manuels et artistiques. Nombreux sont aussi les enfants qui ont trouvé, à ce degré scolaire du moins, la joie d'aller à l'école et le moyen de s'exprimer par le modelage, la peinture ou la musique.

Les parents dont les enfants bénéficient d'un tel enseignement admirent souvent le travail, le goût et la patience des maîtresses enfantines qui cherchent à renouveler leur métier. Il arrive même parfois qu'ils s'en ouvrent directement aux intéressées. Mais ce qu'ils ne savent pas toujours, c'est que cet effort, le corps enseignant, à Genève du moins, le paye en partie de sa poche.

Certes, le département de l'Instruction publique met à disposition un matériel de base, qui doit théoriquement permettre la réalisation des travaux manuels. Mais, malgré quelques progrès ces dernières années, ces fournitures ne conviennent pas toujours, ni en nombre, ni en qualité et ne suffisent pas toujours non plus à stimuler la créativité des enfants, en raison de leur pauvreté fon-

tionnelle. Certes, certaines communes ont amélioré l'équipement en tourne-disque, machines à photocopier, fournitures de bureau, notamment dans les nouveaux bâtiments. Mais trop d'anciennes écoles, particulièrement à Genève-ville, demeurent sous-équipées. Certes, depuis cette année le département de l'Instruction publique alloue une indemnité annuelle de 50 francs pour frais de fournitures aux institutrices et conseille à ces dernières de faire appel au fonds de classe; maigre somme qui ne saurait suffire, alors qu'il n'est pas exceptionnel qu'une maîtresse enfantine dévouée dépense bon an mal an plus de 500 francs pour sa classe, en frais de matériel qu'elle ne peut défalquer sur sa déclaration d'impôt.

L'enseignement est affaire de vocation, répond-on. C'est un peu vite dit lorsqu'on se trouve avec environ 1700 francs par mois en début de carrière, au bas de l'échelle des traitements du corps enseignant. Alors qu'il suffirait, sans dépenses excessives, d'allouer à chaque maîtresse enfantine un petit crédit de fournitures, dont elle pourrait disposer sur présentation de factures, de prévoir avec les intéressées le matériel lourd et léger dont a besoin une enseignante qui veut animer sa classe et de tenir compte, sur le plan fiscal, des frais professionnels, comme bien d'autres catégories l'ont obtenu, qui sont plus fortunées! Il est vrai qu'il ne s'agit pas là seulement d'une affaire d'argent, mais d'une question de politique pédagogique aussi.

A nos lecteurs

La presse dite de gauche se porte mal. Il n'est que de lire ces communiqués annonçant disparitions, fusions ou changements de rythme de parution faute de moyens financiers. Les arguments

ne manquent donc pas pour justifier l'existence de « Domaine Public », l'accroissement de son audience. Nous ne manquerons pas de vous les rappeler au moment des échéances de fin d'année.